

Projet Pédagogique

Accueil Collectif de Mineurs multisites

animé par les Cadets de Bretagne

Sur les sites des écoles Ste Marie et St Laurent



En partenariat avec :



École maternelle et primaire privée située dans le quartier Mauzepe-Patton-BoBangerais à Rennes



Cadets de Bretagne, 139 rue d'Antrain, 35700 Rennes / +33 (0)2 21 67 06 93 / info@cadets.fr

Pourquoi développer un accueil collectif de mineur par les Cadets de Bretagne ?

Le passage à la semaine de 4 jours et demi (cours le mercredi matin) pour les écoles publiques de la ville de Rennes a amené les différents ACM à s'aligner sur ce rythme, fermant les portes de fait aux enfants des écoles privées restées sur un cycle de 4 jours. Cette situation a créé de nombreuses difficultés pour les différents acteurs du milieu éducatif privé:

- Pour les parents :
 - Difficultés de garde le mercredi.
 - Difficultés à trouver des activités sportives, culturelles et éducatives pertinentes qui couvrent le mercredi matin.
 - Offre éducative fortement réduite pour les enfants inscrits dans les écoles privées. Difficultés pour les familles de trouver des solutions de propositions éducatives en fonction de leur contraintes professionnelles
- Pour les écoles :
 - Impossibilité d'offrir une solution de garde tout le mercredi en accord avec le projet éducatif de l'école.
 - Perte d'attractivité voire d'effectif dû aux difficultés de garde.
 - Fidéliser l'équipe encadrante de l'école en proposant un plein emploi avec une journée supplémentaire de travail.
- Pour les enfants :
 - Manque de sociabilisation : perte de temps pour pratiquer des activités culturelles, sportives ou éducatives avec leurs pairs.
 - Perte de repère et manque de stimulation physique et cognitive sur les temps du mercredi.

C'est à ces problématiques que nous souhaitons répondre en créant cet accueil collectif de mineurs.

Quel encadrement ?

Sur chaque site, une équipe de 4 à 7 personnes formées à l'animation encadre les enfants. Le personnel est issu directement des écoles ou de recrutement, ce qui permettra s'assurer une

continuité entre l'école et l'accueil de loisir. Aussi, l'équipe dirigeante et le personnel technique seront présents sur les différents sites. En complément, des intervenants extérieurs sont susceptibles d'intervenir sur des domaines spécifiques (interventions de prévention, activités assurées par des associations partenaires, etc.)

Où et quand développer l'ACM des Cadets de Bretagne ?

La demande émane des écoles partenaires et a pour but de répondre aux besoins des familles qui y scolarisent leurs enfants. Nous avons donc fait le choix d'établir l'ACM dans leurs locaux. De plus, cela permettra de bénéficier d'infrastructures et de matériel pédagogique adaptées aux enfants et à leurs besoins sans bouleverser leurs repères et la logistique des parents.

L'accueil aura lieu sur 2 sites, tous les mercredis sur les périodes scolaires :

- Ecole Sainte Marie, 48 rue Papu, 35000 Rennes
- Ecole Saint Laurent, 9 rue Franz Heller, 35700 Rennes

Chaque site pourra accueillir jusqu'à 49 enfants de 2 à 11 ans scolarisés dans l'une des 6 écoles partenaires de ce projet et sera composé de la manière suivante : un espace pour se restaurer, des salles d'activité et de sieste. Des espaces extérieurs aménagés pour les plus petits comme pour les plus grands.

L'accueil aura lieu de 9h à 16h30 avec une garderie avant l'ouverture, de 8h à 9h, et après fermeture, de 16h30 à 18h30.

Les tarifs proposés aux rennais et non rennais.

Tranche 1 QF de 0 à 450€ tarif à l'année : 295€

Tranche 2 QF de 451 à 950€ tarif à l'année : 360€

Tranche 3 QF de 951 à 1350€ tarif à l'année : 475€

Tranche 4 QF de 1351 à 1900€ tarif à l'année : 580€

Tranche 5 QF de 1901 à + tarif à l'année : 700€

Le règlement intérieur

Il sera défini avec l'équipe pédagogique et les enfants.

Quels sont les objectifs du projet pédagogique ?

Le projet se décline en 3 axes :

Objectifs environnementaux et sociétaux

- Apprendre à gérer l'eau et les ressources en général : prévention autour de l'utilisation de l'eau, de l'électricité en insistant sur la notion de rareté et la nécessité écologique.
- Créer du lien entre les apprentissages scientifiques et un comportement écocitoyen : mettre en place des activités d'éveil scientifique qui permettent de changer les habitudes du quotidien pour un meilleur respect de l'environnement et le développement d'attitudes citoyennes. Mais aussi renforcer l'implication des enfants dans les projets de tri, compost, jardinage, etc.
- Renforcer le lien avec les partenaires de l'écologie locale : Réaliser des activités et des interventions encadrées par des spécialistes des questions environnementales.
- Mettre en place des ateliers permettant la réhabilitation d'objets : recyclage, réemploi, réparation.
- Développer une offre sportive et culturelle qui respecte les enjeux environnementaux : la moins polluante possible, avec des matériaux recyclables et dans un contexte de préventions des impacts environnementaux.

Objectifs sociaux

- Prendre conscience du monde qui nous entoure et de ses enjeux : développer des activités en adéquation avec nos valeurs, et qui questionnent notre mode de vie et nos actes du quotidien.
- Impliquer les parents dans la construction des savoirs, savoir-faire et compétences des enfants par des échanges réguliers et une co-construction des objectifs.
- Favoriser la mixité sociale et le vivre ensemble à travers la socialisation et la convivialité : développer des actions qui tendent à la compréhension d'autrui et ses différences. Comme permettre un accueil adapté aux enfants porteurs de handicaps.

- Transmettre des valeurs post-humanistes en lien avec les enjeux de notre époque : mettre en place des jeux et actions de préventions qui favorisent l'entraide et la solidarité.
- Privilégier les relations humaines aux relations virtuelles : Développer des activités favorisant les interactions physiques plutôt que de passer par un intermédiaire virtuel ou numérique.

Objectifs individuels

- Développer l'autonomie affective et relationnelle : en responsabilisant les enfants dans leurs relations entre eux et dans la gestion de leurs conflits et de leurs affinités.
- Développer l'autonomie physique par la maîtrise de son corps et la prise de conscience de ses capacités : en réalisant des jeux qui permettent à chacun de développer ses aptitudes motrices par lui-même. (équilibre, vitesse, souplesse, agilité, force)
- Autonomie intellectuelle : en apprenant à apprendre seul ou en groupe, en apprenant à s'évaluer tout en maintenant la confiance en soi et la motivation/
- Être acteur du projet d'animation par l'initiative démocratique et citoyenne : impliquer les enfants dans les décisions autour du programme des activités et des règles de vie.

Ce document est une base que l'équipe constituée se chargera d'agrémenter, notamment avec une journée type et des programmes d'animation en lien avec les axes donnés ici.